

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1240

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 33

ÉTAT B

Mission « Action extérieure de l'État »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Action de la France en Europe et dans le monde	5 277 492	0
Diplomatie culturelle et d'influence	0	2 483 609
Français à l'étranger et affaires consulaires	0	705 607
Fonds d'urgence pour les Français de l'étranger (<i>ligne supprimée</i>)	0	10 000 000
TOTAUX	5 277 492	13 189 216
SOLDE		-7 911 724

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement prend en compte les éléments suivants :

1) Cet amendement procède au rétablissement des crédits de la mission « Action extérieure de l'État » votés en première lecture à l'Assemblée nationale. Ce changement se décompose ainsi :

- une majoration de 10 000 000 € en autorisations d'engagement et de 10 000 000 € en crédits de paiement du programme « Action de la France en Europe et dans le monde » ;
- une majoration de 150 000 € en autorisations d'engagement et de 150 000 € en crédits de paiement du programme « Diplomatie culturelle et d'influence » ;
- une minoration de 150 000 € en autorisations d'engagement et de 150 000 € en crédits de paiement du programme « Français à l'étranger et affaires consulaires » ;
- une minoration de 10 000 000 € en autorisations d'engagement et de 10 000 000 € en crédits de paiement du programme « Fonds d'urgence pour les Français de l'étranger », qui est supprimé ;

2) Afin de tenir compte des votes intervenus dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour 2021, le présent amendement procède à une minoration de 7 911 724 € des autorisations d'engagement et de 7 911 724 € des crédits de paiement de la mission « Action extérieure de l'État ». Cette minoration est répartie de la façon suivante :

- minoration de 4 722 508 € des autorisations d'engagement et de 4 722 508 € des crédits de paiement du programme « Action de la France en Europe et dans le monde » ;
- minoration de 2 633 609 € des autorisations d'engagement et de 2 633 609 € des crédits de paiement du programme « Diplomatie culturelle et d'influence » ;
- minoration de 555 607 € des autorisations d'engagement et de 555 607 € des crédits de paiement du programme « Français à l'étranger et affaires consulaires ».